

Rapport public Parcoursup session 2020

Université de Lorraine - Site de Nancy - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) (27504)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Lorraine - Site de Nancy - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Portail disciplinaire PASS (27504)	Jury par défaut	Tous les candidats	1131	4063	2067	2209	17	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

Eléments de cadrage national:

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale.

. Disposer de très bonnes compétences en communication :

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

. **Disposer de qualités d'engagement importantes** compte tenu de la difficulté de la PASS et des filières de santé.

. **Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.**

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) propose sept filières de santé (maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie, ergothérapie, masso-kinésithérapie et psychomotricité).

La formation délivrée au cours du PASS est structurée en deux semestres et associe des enseignements théoriques et dirigés selon différentes modalités pédagogiques (enseignement magistral, supports numériques, travail personnel). Les enseignements dispensés abordent principalement les sciences fondamentales et les sciences humaines et sociales relevant du domaine de la santé. S'y associent d'autres enseignements disciplinaires conçus pour permettre la suite des études dans des diplômes de licence. Les enseignements peuvent être suivis en présentiel à Nancy ou à Metz. Ils peuvent aussi être suivis à distance.

L'admission des étudiants en 2ème année des filières de santé se fera à l'issue d'un premier groupe d'épreuves (écrites) éventuellement complété d'un deuxième groupe d'épreuves (oraux). Tout étudiant peut s'inscrire à au moins deux filières.

Pour être admis à poursuivre les études de leur choix au-delà du PASS, les candidats doivent figurer en rang utile sur la liste de classement correspondant à la filière choisie.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats doivent veiller à lire attentivement les attendus nationaux et locaux décrits dans la fiche formation.

Ils peuvent utilement se renseigner auprès de l'établissement via la rubrique "contact" sur les conditions d'études, les contenus précis et l'adéquation de leur cursus antérieur avec la filière visée.

Il est également recommandé de soigner le projet de formation motivé, en évitant le copier-coller et les formulations vagues ou passe-partout.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Maîtrise des principales connaissances et compétences scientifiques	Notes dans les matières scientifiques	Bulletin de terminale	Essentiel
	Compétences écrites, orales	Notes de l'ensemble des matières enseignées	Bulletin de terminale	Très important
		Notes de français	Epreuves anticipées de français	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Connaissance et compétences scientifiques	Spécialité ou option scientifique au sein d'une filière scientifique	Spécialité ou option scientifique au sein d'une filière scientifique	Très important
		Filière scientifique	Filière scientifique	Essentiel
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Pierre Mutzenhardt,
Président de l'établissement Université de Lorraine - Site de
Nancy